



Les migrations



On ne va jamais aussi loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va.

Christophe Colomb¹



Répartition des caractères biologiques et étude des épidémies

Traiter des migrations n'est seulement pas traiter de la santé des migrants, des états de santé de ces 3% de la population mondiale² qui se déplacent. Bien que la question soit d'importance, qu'elle ait été amplement traitée par de très nombreuses publications internationales entre autres, c'est bien aux migrations que ce texte entend se rapporter.

Une migration peut être définie comme un mouvement de population à des fins de résidence, d'un pays d'origine vers un pays de destination³. Une personne est donc à la fois un immigré et un émigré. Ainsi, pour apprécier les migrations, on peut envisager deux postures : l'émigration, c'est-à-dire « pourquoi partent-ils ? », et l'immigration « où vont-ils ? ».

Dans le monde, les pouvoirs publics s'intéressent davantage à l'immigration c'est-à-dire aux situations dans le pays d'accueil. L'émigration, souvent mal connue, est résumée aux migrants chassés d'Afrique par la misère et en route vers l'Europe³. Maxime Tandonnet, spécialiste des politiques d'immigration, distingue essentiellement trois raisons quant à l'émigration : l'exode lié au développement économique, la fuite due à l'insécurité ou à la misère, et la mondialisation du marché des compétences et des talents.

L'émigration au développement concerne près de 60% des flux migratoires. Elle est souvent la conséquence de la déchirure du tissu social traditionnel, liée à l'industrialisation et à l'exode rural, conjuguée à l'appel du bien être, qui conduit à un fort désir d'expatriation, et non celle de la misère. Les émigrés sont plus souvent des jeunes, issus de pays en développement et de classes moyennes, en quête d'un avenir meilleur. Ces flux sont peu médiatisés car ils sont liés au contexte général et quotidien de la mondialisation.

L'émigration de fuite, très médiatisée, est toutefois minoritaire car elle ne représente que 20 à 30% des flux. Ce phénomène fait référence aux situations où le migrant part sous la contrainte d'une menace pour sa sécurité, la misère, la famine qui résultent de l'instabilité politique.

Enfin, l'émigration des élites, celle des médecins, ingénieurs et informaticiens, est un phénomène en augmentation depuis 1990 et concerne 10 à 20% des flux. Ces talents quittent leur pays d'origine afin de bénéficier d'une meilleure formation et d'opportunités de carrière.

Parmi les facteurs de mobilité⁴, on peut également citer l'information, l'économie du passage, l'existence de solidarités, l'urbanisation, la généralisation progressive des passeports, l'asile, la création de larges espaces de libre circulation, la persistance de zones de fracture économique, politique, sociale et démographique, l'élargissement du champ de la mobilité, la construction de nouveaux réseaux.

Si les raisons de l'émigration sont mal connues, parce que presque toujours innombrables, la définition de l'immigré est tout aussi difficile. En effet, le terme d'immigré est souvent associé au terme d'étranger et inversement. Même si les deux populations se recoupent en grande partie, la qualité d'immigré est intrinsèque à l'individu tandis que celle d'étranger est susceptible de disparaître. Ainsi, la population immigrée se définit en fonction de sa nationalité et de son lieu de naissance. Un immigré est donc un résident sur le territoire français, né de nationalité étrangère dans un pays étranger.⁵

Aujourd'hui, le phénomène migratoire compte parmi les grandes questions mondiales du XXI^e siècle car les mouvements se sont complexifiés et accrus.

1 - Navigateur portugais.

2 - IOM. A propos de migrations [en ligne] : <http://www.iom.int/Jahia/Jahia/about-migration/lang/fr>.

3 - Tandonnet M. Géopolitique des migrations : la crise des frontières. Paris : Ellipses, 2007 ; 144 p.

4 - Badie B, Brauman R, Decaux E, Devin G, Wihtol de Wenden C. Pour un autre regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale. Paris : La découverte, 2008 ; 100 p.

5 - Wihtol de Wenden C. Panorama mondial des flux migratoires. Contribution lors de la séance d'introduction du Forum Migrations de la FIDH. Lisbonne, Avril 2007 : http://www.fidh.org/IMG/pdf/Wihtol_monde_fr.pdf.

Dénombrer les circulations : un enjeu de taille ?

Les données recueillies quant aux dénombrements des flux portent sur le motif d'entrée, la citoyenneté et la durée de séjour : elles permettent de classer les arrivants en visiteurs, touristes ou migrants. Parfois, la résidence et le pays de naissance sont recueillis dans le but d'étudier la provenance des flux. Ces recensements permettent de réaliser des estimations nationales du nombre d'immigrés (lieu et pays de naissance des résidents). L'estimation des flux annuels d'immigration provient, quant à elle, des sources administratives : délivrance des permis de séjour ou de travail, registre de population. Par ailleurs, il existe très peu de données sur les flux d'émigration, les sorties n'étant pas régulées au contraire des entrées.

Les données sur la migration internationale sont donc recueillies au niveau national.

Or, les sources nationales sont encore très hétérogènes ; les définitions de la migration sont variables d'un pays à l'autre (durée de séjour, prise en compte des étudiants...), tout comme les procédures de collecte des données (registres, enquêtes aux frontières, données administratives...), le type de données collectées et les traitements de l'information.

Cela pose le problème de la comparabilité et de l'exhaustivité des données dans l'étude des migrations internationales.

Les organisations internationales essaient de remédier à ce problème en construisant des bases communes. C'est le cas de l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui tente de rassembler l'ensemble des données démographiques nationales et d'y apporter ses corrections afin de construire ses propres statistiques. Elle a également émis des préconisations sur l'harmonisation des données. Cependant, ces préconisations n'étant pas contraignantes pour les états, ceux-ci font peu d'efforts pour les mettre en pratique⁶. Par ailleurs, l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) publie des statistiques détaillées de migrations internationales concernant la zone OCDE⁷. L'harmonisation des définitions, du recueil et du traitement des données permettra d'améliorer la qualité des données disponibles. L'Union européenne a d'ailleurs adopté en 2007 un règlement pour l'harmonisation des données⁸.

Néanmoins, ces statistiques ne tiennent pas compte de migrants illégaux. Les seules estimations de résidents, c'est-à-dire de *quelqu'un qui dispose d'un lieu de vie où il ou elle passe habituellement ses périodes quotidiennes de repos*, disponibles proviennent du Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies, qui englobe environ 150 États membres de l'ONU. Toutefois, ces estimations apparaissent largement biaisées car les personnes en situation illégale craignent les autorités : elles évitent largement les agents du recensement, les propriétaires de biens immobiliers affirment rarement qu'ils louent illégalement des logements et les immigrants sont aussi plus mobiles. Ainsi, pour de nombreuses raisons, une incertitude pèse sur le nombre de migrants illégaux. De nombreux chercheurs tentent par des méthodes statistiques et démographiques d'évaluer l'ampleur de ce phénomène qui pourrait s'élever à un tiers en moyenne de l'ensemble de la migration des pays en développement, soit environ 30 millions de personnes.⁹

Les migrations : toute une très longue histoire

La migration internationale : une constante dans l'histoire des hommes

À l'échelle de l'histoire humaine, la migration n'est pas un épiphénomène ponctuel mais bien une constante qui a déterminé, au fil du temps, la répartition géographique des hommes sur la terre et leurs caractéristiques génétiques et culturelles. Des preuves de migrations massives à l'aube de l'humanité existent partout sous forme d'analogies entre les peuples (linguistiques, morphologiques, génétiques...). L'étude des caractéristiques communes et des différences entre les populations permet d'ailleurs d'étudier les mouvements migratoires préhistoriques : l'exemple de la répartition des groupes sanguins en témoigne.

Plusieurs hypothèses coexistent dans l'interprétation de l'origine de la mise en place sur le globe du peuplement humain. D'une part, la théorie monocentriste selon laquelle tous les hommes d'aujourd'hui sont issus d'un même groupe de quelques dizaines de milliers d'individus qui se sont dispersés sur l'ensemble du globe à partir de l'Afrique, remplaçant les descendants d'*homo erectus* et d'*homo habilis*. Le scénario pluricentriste, d'autre part, affirme que l'être humain moderne est issu d'une évolution des *homo erectus* vers les *homo sapiens*, évolution ayant eu lieu simultanément en différents points du globe après la dissémination de l'*homo erectus*. Cette théorie suppose également l'existence de migrations ultérieures permanentes pour expliquer la dissémination des caractéristiques de l'*homo sapiens*¹⁰.

6 · IOM. Comment répertorier les migrants internationaux ? [En ligne] : <http://www.iom.int/jahia/jahia/about-migration/developing-migration-policy/identify-intl-migrants/lang/fr>.

7 · Pison G. Le nombre et la part des immigrés dans la population : comparaisons internationales. Population et sociétés 2010 ; 472 : 4 p.

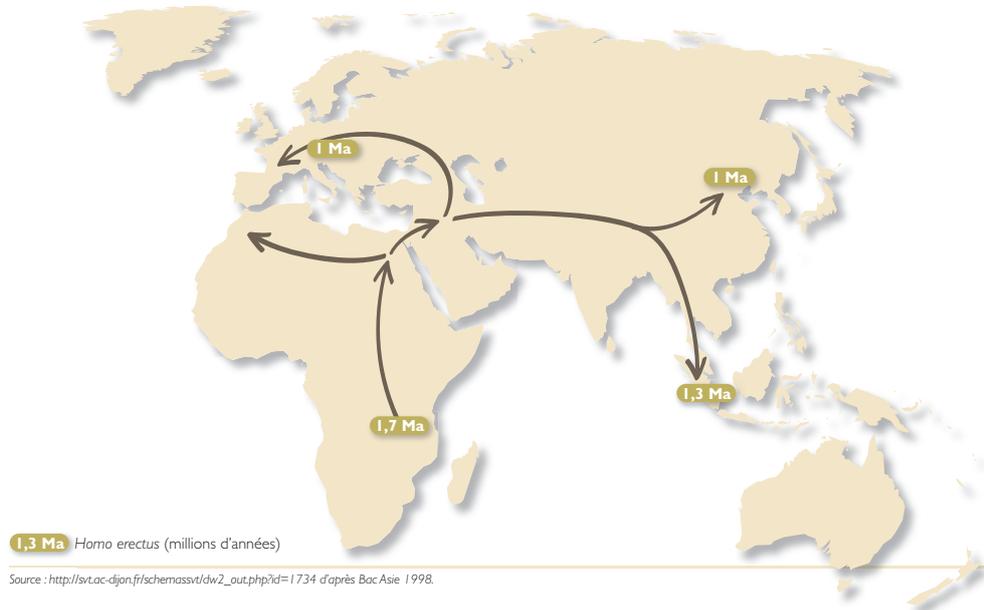
8 · Fromentin V. Les conséquences économiques de l'immigration sur le marché du travail des pays d'accueil. Le recours aux tests de cointégration et aux élasticités de complémentarité. Thèse pour l'obtention du grade de Docteur ès sciences économiques. Université Nancy 2, 2010.

9 · Programme des Nations Unies pour le Développement. Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : mobilité et développement humains. New York : PNUD, 2009.

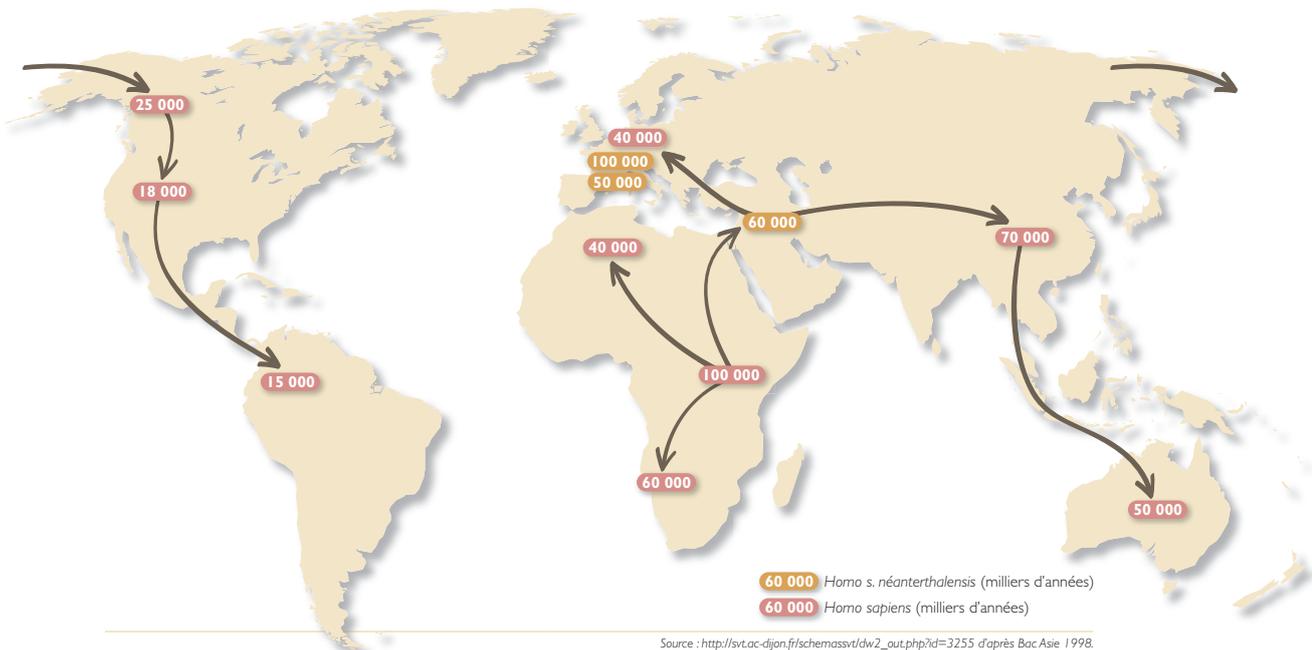
10 · Lima P. Fossiles à foison : l'incroyable été 2007 de la paléanthropologie. Sciences actualités.fr, 2007 [en ligne] : http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/science_actu/actualites/sitesactu/question_actu.php?id_article=8483&langue=fr.

De nouvelles recherches et découvertes archéologiques et génétiques viennent sans cesse étayer l'une ou l'autre de ces théories et en créer de nouvelles, mais une constante demeure : l'aube de l'humanité est marquée par une intense migration.

Migration de l'homo erectus



Migration de l'homo sapiens



Après la période préhistorique suivent de multiples conquêtes, invasions et transferts de populations qui façonnent le monde et les cultures modernes.

Puis vient le temps des grandes découvertes et de la migration coloniale. Les premiers vaisseaux négriers du commerce triangulaire prennent la mer vers le milieu du XVI^e siècle ; en deux siècles près de 15 millions d'esclaves seront déportés vers l'Amérique, les Caraïbes et l'Océan Indien. Vers le milieu du XIX^e siècle, un autre système de migration de main-d'œuvre voit le jour : la main-d'œuvre contractuelle qui provient pour l'essentiel du sous-continent indien. Les descendants de ces migrants constituent aujourd'hui une part importante de la diaspora indienne dans les Antilles et les Caraïbes.

10 - Le Petit Larousse.

11 - Fournier M. *Paroles d'historiens : Silence, on tue !* Les Grands Dossiers des Sciences Humaines 2008-9 ; 13. Audoin-Rouzeau S. **Combattre**. Paris : Le Seuil, 2008 ; 319 p. Audoin-Rouzeau S, Becker A. 14 - 18, retrouver la Guerre. Paris : Gallimard, 2000 ; 270 p.

12 - Cinématographiquement le film de Steven Spielberg et la série *Band of Brothers*, qu'il coproduit avec Tom Hanks, constituent une tentative très comparable à ce que des historiens anglo-saxons ont entrepris essentiellement dans des publications des années 1980. Parmi ceux-ci, il faut citer Sir John Keegan de l'Université de Princeton et de l'Académie royale de Sandhurst.

À la fin du XIX^e siècle, le développement de nouvelles technologies permet le déplacement de nombreuses personnes. La révolution industrielle s'accompagne de flux migratoires intenses, essentiellement en provenance d'Europe et à destination du Nouveau Monde. Environ 17 millions de personnes prendront ce chemin vers l'Amérique entre 1846 et 1890. Plus de 50 millions de personnes quitteront l'Europe entre 1846 et 1939. Les fondements juridiques et administratifs de l'immigration moderne datent précisément de cette période.

Par ailleurs, dès le début du XIX^e siècle, un autre phénomène migratoire apparaît en Europe : l'urbanisation. Le nombre de citadins passe de 15 % en 1800 à 50 % en 1913 et le nombre de communes de plus de 2000 habitants est multiplié par dix sur la même période. Aujourd'hui encore, alors que près de la moitié de la population mondiale vit en ville, l'urbanisation continue et le processus s'accélère même dans les régions du monde les moins urbanisées, en Afrique par exemple. Bien qu'elles soient sujettes à moins de controverses, les migrations intérieures prévalent aujourd'hui largement sur les migrations transnationales.

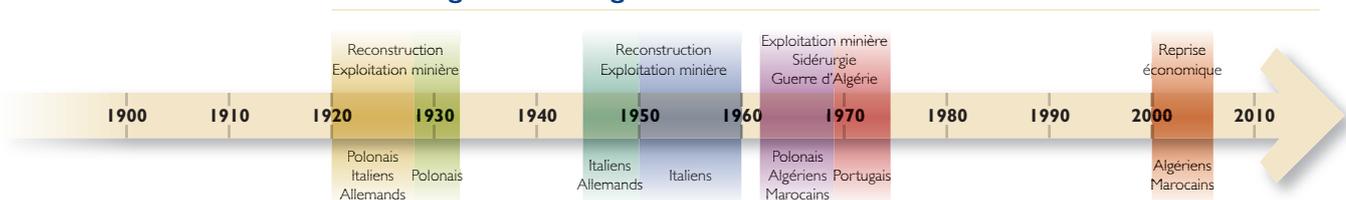
La France : un pays d'immigration

En France, les migrations sont anciennes mais restent, avant l'apparition des moyens de locomotion mécanique modernes (train, voiture, avion, etc.), essentiellement régionales, exception faite des grandes périodes de troubles et de conflits. Elles concernent surtout des personnes des classes supérieures, venant notamment dans l'entourage des souverains. La France devient véritablement un pays d'immigration à la fin du XIX^e siècle, en réponse aux périodes de croissance économique. Pendant la révolution industrielle, la France, qui connaît une baisse de sa natalité et fait face à une grosse demande de main-d'œuvre qualifiée, accueille des immigrés essentiellement de pays limitrophes : Belgique, Hollande, Angleterre, Suisse, Allemagne, Italie. Le recensement de 1851 est le premier à faire apparaître la catégorie « étranger » qui représente alors 1 % de la population totale. Durant l'Entre-deux-guerres, les Italiens constituent le groupe le plus important, alors que l'immigration des Belges, des Suisses et des Allemands s'atténue et que celle des Espagnols (réfugiés) et des Polonais s'intensifie. Ces derniers présentent une nouveauté : ils ne viennent pas d'un pays frontalier. La seconde guerre mondiale provoque de nombreux départs : environ 300 000 étrangers quittent la France entre septembre 1939 et juin 1940. Après la guerre et jusqu'à la fin des années 1960, ces tendances se maintiennent alors que l'immigration en provenance du Portugal puis du Maghreb et de l'Afrique Noire s'intensifie. En 1970, l'immigration connaît une forte croissance non européenne et maghrébine. En 1975, les Algériens sont le second groupe d'étrangers le plus important en France, et représentent 20 % des immigrés.

Le Nord – Pas-de-Calais : une immigration liée à l'histoire¹¹

Dans le Nord – Pas-de-Calais, les premières migrations correspondent aux migrations de main-d'œuvre belge, au XIX^e, dans les mines de charbon et la métallurgie. Ainsi, à la veille de la première guerre mondiale, 99 % de la population étrangère est belge. Des premières formes de rejet font leur apparition en 1884, Émile Zola les décrit dans ses textes sur les grèves des mines d'Anzin.

Chronologie de l'immigration en Nord – Pas-de-Calais



Source : « Histoire et mémoire des immigrations dans le Nord – Pas-de-Calais », recensement de la population 2007 (Insee)¹².

Après-guerre, la Région a des besoins de reconstruction et mise sur l'exploitation des mines ; des accords sont alors signés avec la Pologne. En cinq ans, la population polonaise est multipliée par sept, se concentrant essentiellement dans le bassin minier du Pas-de-Calais. En 1931, le Nord – Pas-de-Calais est le territoire qui enregistre le plus d'étrangers : 11 % dans le Nord et 14 % dans le Pas-de-Calais, contre 6,6 % en moyenne en France. Toutefois, la crise économique mondiale de 1931 freine les migrations ; des mesures de rapatriements forcés sont même mises en place et des grèves touchent les usines. Ces phénomènes font naître une dualité entre fraternisation et rejet entre les populations : il existe un rapprochement quant aux idéologies et aux conditions de vie pour lutter contre l'ennemi mais aussi une division entre les étrangers.

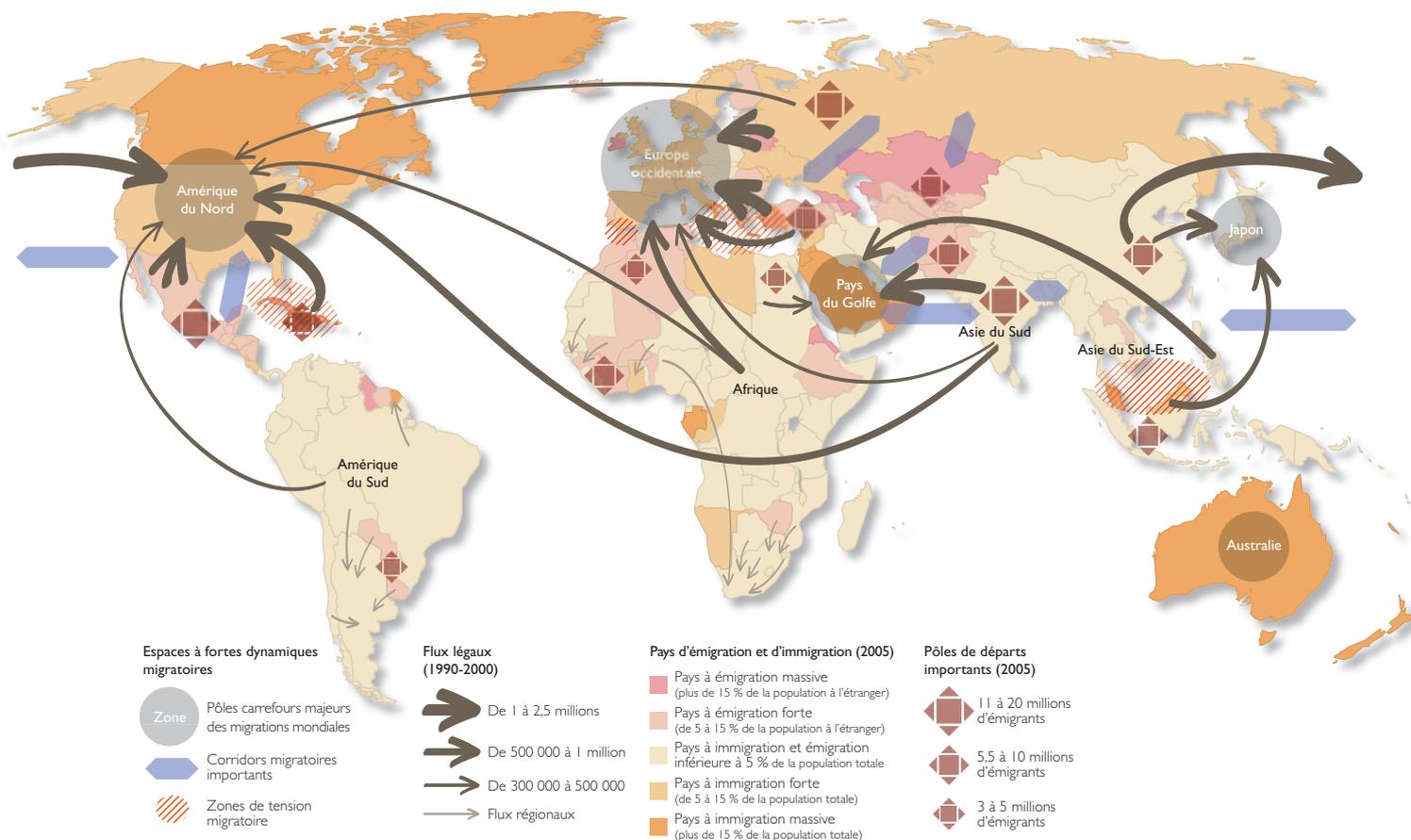
¹¹ · Rainhorn J. dir. Les grands flux migratoires dans le Nord - Pas-de-Calais aux XIX^e et XX^e siècles. Accueillir 2008 ; 248 : 8-11.
Boubeker A, Bancel N, Blanchard P, Deroo E. Frontières d'empire du Nord à l'Est : soldats coloniaux et immigrations des Suds. Paris : La découverte, 2008.

¹² · INSEE Nord – Pas-de-Calais. Immigrés en Nord-Pas-de-Calais : une implantation liée à l'histoire économique. Pages de profils 2011 ; 89-2. http://insee.fr/fr/insee_regions/nord-pas-de-calais/themes/pages_de_profils/P11_89/P11_89.pdf

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, face aux besoins de restructuration, la France se tourne alors vers l'Italie avec laquelle un accord est signé en 1946 ; certains migrants proviennent également du Portugal mais aussi d'Algérie. La France privilégie l'immigration algérienne car ces travailleurs bénéficient des droits français du fait des colonisations.

Toutefois, la crise économique et le choc pétrolier des années 1970 et 1980 ébranlent l'activité économique de la Région et impactent les vagues d'immigration, qui sont freinées et transformées. C'est aussi à cette époque que le concept d'intégration voit le jour. Aujourd'hui, la Région bénéficie de migrations plus diverses et endosse plus un rôle de plaque tournante quant à l'immigration clandestine. En outre, il est important de replacer le nord-est¹³ dans son contexte géographique, comme un *espace-frontière cohérent* dans ses rapports au sud. En effet, le nord-est, historiquement, a été l'une des destinations obligatoires des soldats de l'empire colonial au moment des conflits allemands, puis un lieu de cantonnement entre-deux-guerres, et enfin est devenu une zone d'attractivité des travailleurs immigrés pour les activités minières et industrielles jusqu'en 1970. De plus, le port de Dunkerque est «une porte impériale» pour les migrations venant du sud, du nord et de l'est. La frontière avec la Belgique a été aussi une zone perméable permettant aux immigrés de venir chercher du travail dans les années 50. Enfin, ouvert également sur l'ouest, le nord-est est devenu un lieu de transit pour les immigrés se rendant clandestinement ou non vers la Grande-Bretagne.

Le système migratoire mondial



Source : La documentation photographique n° 8063 : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/cartotheque/systeme-migratoire-mondial.shtml>

Les migrations en chiffres

Dans le monde

En 2009, on comptait près de 214 millions de migrants internationaux, soit environ 3 % de la population mondiale : une personne sur 33 est aujourd'hui un migrant. On assiste à une progression rapide des migrations internationales. On pourrait dénombrer 400 millions de migrants internationaux en 2050 si l'augmentation de la migration se poursuit au même rythme. Toutes les régions du monde connaissent des mouvements migratoires intenses ou en augmentation.

13 · Le Nord – Pas-de-Calais, la Picardie, la Champagne-Ardenne, l'Alsace, la Lorraine et une partie de la Franche-Comté.

14 · Rapport mondial sur le développement humain 2009, op. cit.

15 · Agence Française de Développement (AFD). Cadre d'intervention transversal. Migrations internes et internationales 2010-2013. Paris : AFD, 2009 ; 53 p. <http://www.afd.fr/jahia/jwbdav/sitel/afdlshared/PORTALS/SECTEURS/CIT/Migrations.pdf>.

En outre on dénombrait en 2009 740 millions de migrants internes¹⁴. Cette migration interne représente parfois une part importante de la population des pays, par exemple 30% en Inde¹⁵. Près d'un milliard d'humains est donc en mouvement.

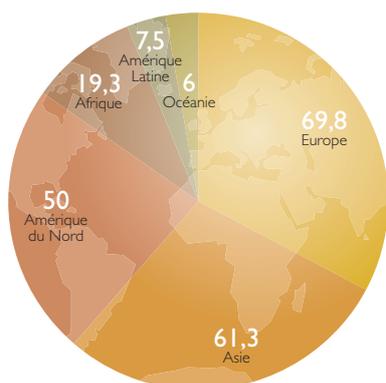
Seul un peu plus d'un tiers des migrants va d'un pays pauvre vers un pays riche : 60% se déplacent entre pays riches ou entre pays pauvres et le reste (3%), d'un pays riche vers un pays pauvre¹⁶.

L'exode rural est la composante majeure des migrations internes. Le monde s'urbanise, y compris dans les régions traditionnellement rurales comme l'Afrique. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit en milieu urbain. On estime que cette proportion atteindra environ 70% en 2050 ; le rapport population urbaine/population rurale se sera alors inversé en 100 ans.

Les trois quarts des émigrés de la planète proviennent des pays du Sud. L'Asie est la première zone de départ, devant l'Afrique, le Mexique, la zone caraïbe et l'est de l'Europe.

Les pays d'accueil sont principalement les puissances économiques du Nord (États-Unis, Union européenne, Canada) et les États les plus riches du Sud (Émirats Arabes Unis). Les immigrants constituent entre 5 et 10% de la population dans les grandes démocraties industrielles, 20% au Canada et en Australie, et entre la moitié et les trois quarts de la population dans les États du golfe arabo-persique. L'Europe est la première destination des migrants internationaux.

Nombre de migrants internationaux par région du monde en 2010 (en millions)



Pays qui comptent le plus grand nombre de migrants internationaux (par ordre décroissant)	Pays qui comptent le plus haut pourcentage de migrants internationaux dans leur population (par ordre décroissant)
États-Unis	Qatar
Fédération de Russie	Émirats Arabes Unis
Allemagne	Koweït
Arabie Saoudite	Jordanie
Canada	Territoires palestiniens
France	Singapour
Royaume-Uni	Israël
Espagne	Chine
Inde	Oman
Ukraine	Arabie Saoudite

Source: United Nations. Trends in International Migrant Stock: The 2008 Revision. <http://esa.un.org/migration/index.asp?panel=1>

Les pays qui comptent les plus faibles proportions d'immigrés sont l'Afrique du Sud, la Slovaquie, la Turquie, le Japon, le Nigeria, la Roumanie, l'Inde et l'Indonésie (taux inférieur à 5% pour tous ces pays).

Les migrations irrégulières concernent toutes les régions du monde, et représentent 10 à 15% du total de migrants dans le monde¹⁷.

En Europe

En 2009, 30 millions de ressortissants étrangers vivent dans les 27 États membres de l'Union européenne, soit 6,1% de la population totale de l'Union. Ils viennent majoritairement de pays européens, États membres ou non. Les autres ressortissants sont originaires d'Afrique, d'Asie et du continent américain. La proportion de ressortissants étrangers varie de moins de 1% en Pologne, en Roumanie et en Slovaquie, à 44% au Luxembourg. En 2008, les États membres ont octroyé leur nationalité à 696 000 personnes et c'est en France, au Royaume-Uni et en Allemagne que les octrois ont été les plus nombreux, de même que les enregistrements de demandeurs d'asile. L'Union européenne a enregistré près de 261 000 demandeurs d'asile en 2009, soit 520 demandeurs par million d'habitants. Ils sont principalement originaires d'Afghanistan, de Russie, de Somalie, d'Irak et du Kosovo.¹⁸

¹⁶ · Rapport mondial sur le développement humain 2009, op. cit.

¹⁷ · IOM. World migration report 2008: Managing Labour Mobility in the Evolving Global Economy. Geneva: IOM, 2008.

¹⁸ · INSEE. Étrangers - Immigrés. In Tableaux de l'économie française [en ligne]. INSEE, 2011 ; 40-1. http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=T11F039.

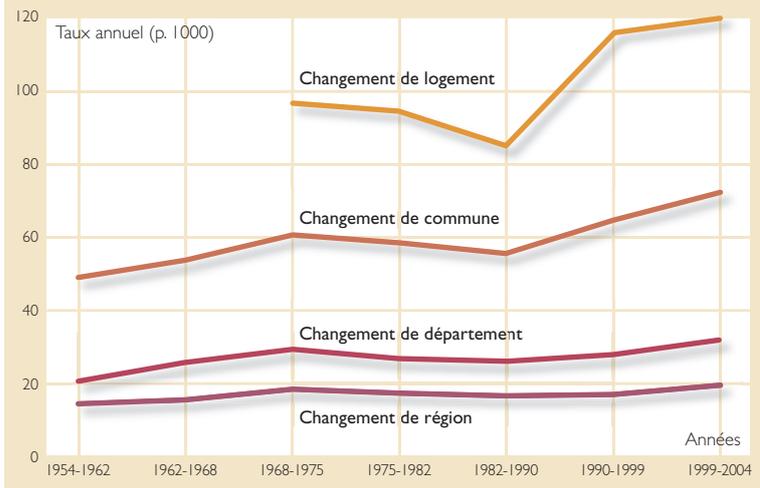
En France : de région à région¹⁹

L'étude des flux migratoires à l'échelle de la France peut être appréhendée par les migrations résidentielles, c'est-à-dire les personnes dont le lieu de résidence a changé entre le début et la fin de la période. En France, la mobilité résidentielle a augmenté jusqu'au début des années 1970. Elle a ensuite connu une baisse jusqu'au début des années 1990 pour augmenter à nouveau à la fin des années 1990. Les plus fréquentes sont observées au niveau du logement, puis de la commune, du département et enfin, plus rarement, de la région. On constate également que ce sont les 20-30 ans qui sont les plus mobiles, surtout sur de longues distances, motivés par leurs études, la recherche d'un premier emploi, l'installation en couple et/ou la constitution de la famille.

Historiquement, les flux migratoires ont connu une reconfiguration importante. Au cours des années 50, seules les régions Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), Rhône-Alpes et Alsace ont des soldes migratoires internes positifs. À l'inverse, les régions de l'Ouest rural (Basse-Normandie, Bretagne et Poitou-Charentes) sont les plus déficitaires. Au cours des années 1960, les régions PACA, le Centre, Rhône-Alpes, l'Alsace prennent la tête du classement, détrônant la région parisienne, néanmoins toujours excédentaire. Dans le même temps, les déficits migratoires envahissent les régions du quart nord-est (Lorraine, Nord – Pas-de-Calais) qui connaissent de graves difficultés économiques.

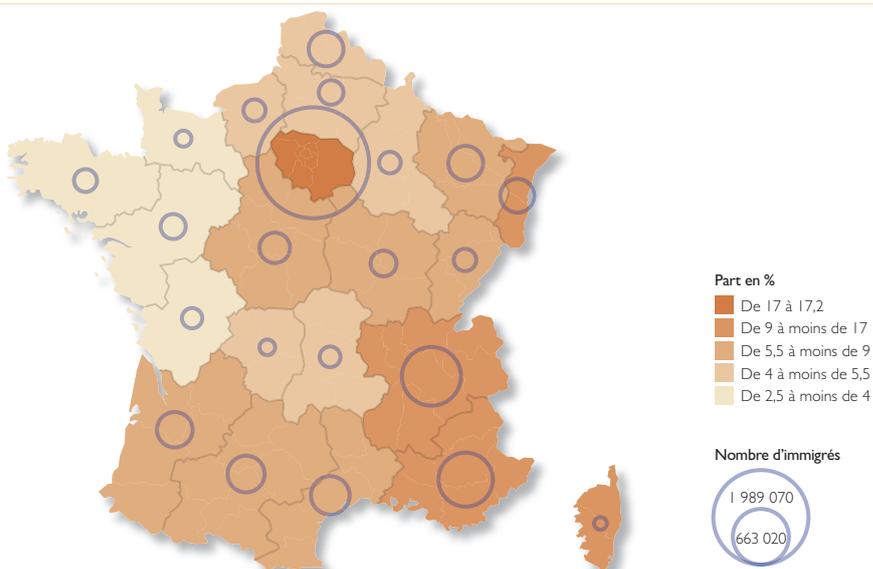
Les années 1970 apparaissent comme un tournant quant à la configuration des soldes migratoires car la région parisienne voit désormais plus de personnes partir que de nouveaux arrivants s'installer. À cette même époque, une majorité de régions enregistre un solde positif à l'exception des régions de la Lorraine et du Nord – Pas-de-Calais, suivies de Champagne-Ardenne, de la Basse-Normandie, de l'Île-de-France et de l'Auvergne. La région PACA est la région la plus attractive en termes de solde. Aujourd'hui, ce schéma perdure. Néanmoins, les soldes négatifs se concentrent dans les régions du nord de la France, de la Basse-Normandie à la Franche-Comté, Île-de-France incluse. En outre, les écarts entre régions ont eu tendance à s'accroître, accentuant la coupure particulièrement marquée en ce début de XXI^e siècle²⁰ entre une France du sud et de l'ouest attractive, et une France du nord et du nord-est peu attractive.

Évolution de la mobilité résidentielle en France



Source : INSEE, recensements de la population.¹⁷

Population immigrée par région en 2007



Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (INSEE)²¹

19 - Baccaini B. Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans. Population 2007 ; 1(62) : 143-60.

20 - Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans, op. cit.

21 - INSEE Nord – Pas-de-Calais. Immigrés en Nord-Pas-de-Calais : une implantation liée à l'histoire économique. Pages de profils 2011 ; 89 : 2. http://insee.fr/fr/insee_regions/nord-pas-de-calais/themes/pages_de_profils/IP11_89/IP11_89.pdf

Toutefois, ces phénomènes sont à nuancer car les facteurs d'attraction des régions diffèrent selon que les migrants sont de jeunes adultes, des familles ou des personnes âgées. Les jeunes adultes se tournent plutôt vers des régions urbaines ayant un fort potentiel de formation ou d'emploi, alors que les familles et les personnes âgées sont plus sensibles au cadre de vie.

Ainsi, l'Île-de-France et l'Alsace, régions déficitaires, ont toutefois un solde excédentaire pour les jeunes adultes. Même phénomène pour les régions de la Bourgogne, du Centre et de la Basse-Normandie, qui apparaissent davantage attractives pour les personnes âgées de plus de 40 ans. De plus, on remarque, quels que soient leurs soldes migratoires, que les régions de la Corse, du quart nord-est (allant de la Haute-Normandie à la Franche-Comté) et de l'Ouest (de la Bretagne à l'Aquitaine en passant par le Limousin et l'Auvergne) sont des destinations privilégiées par les familles et les personnes âgées. Trois régions du Sud, PACA, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, tirent leurs épingles du jeu en bénéficiant de soldes positifs à tous les âges.

La région Rhône-Alpes, globalement excédentaire, est plus attractive pour les jeunes de 20-29 ans que pour les personnes de 60 ans ou plus, qui sont un peu plus nombreuses à quitter la région qu'elles ne le sont à venir s'y installer. La configuration des soldes migratoires des jeunes adultes (20-29 ans) diffère nettement de celle de l'ensemble de la population.

Enfin, il faut souligner que le solde excédentaire ou déficitaire dépend aussi fortement du nombre d'entrées et de sorties du territoire. Ainsi, les régions d'Île-de-France et du Nord – Pas-de-Calais souffrent davantage de leur incapacité à retenir leurs habitants (augmentation des départs vers les autres régions) que de leur capacité à attirer les populations : les arrivées y restent à peu près stables.

Dans le Nord – Pas-de-Calais

En 2007, la région Nord – Pas-de-Calais se classe parmi les régions les plus faiblement constituées d'immigrés, qui sont environ 182 900²², inégalement répartis sur son territoire. Néanmoins, le Nord – Pas-de-Calais constitue l'un des observatoires privilégiés du phénomène migratoire²³, d'une part parce que les flux migratoires y sont fortement liés à l'histoire nationale, régionale et locale, mais aussi, plus qu'ailleurs, parce que sa position de transfrontalier en fait un espace-frontière historiquement cohérent²⁴.

Dans le Nord – Pas-de-Calais : un déficit migratoire peu élevé

Comme la majorité des régions du nord et de l'est de la France, le Nord – Pas-de-Calais est déficitaire au plan migratoire. Les mouvements sont en fait peu nombreux par rapport aux flux observés pour les autres régions. Sur une période de 5 ans, 184 000 Nordistes sont partis et 136 000 personnes se sont installées dans la région. Ainsi, la population du Nord – Pas-de-Calais apparaît comme la plus stable de toutes les régions de France : en 2006, près de 97% des habitants y résidaient déjà 5 ans auparavant. La principale destination est l'Île-de-France, souvent pour les études ou la recherche d'un emploi. C'est aussi la première région de provenance, devant la Picardie.

Les personnes venant de l'étranger sont peu nombreuses : à peine 20% des arrivées. Elles viennent autant d'Europe, surtout de Belgique, que d'Afrique, principalement d'Algérie et du Maroc.

Sans surprise, les jeunes de 18 à 24 ans ou juste un peu plus âgés (25 à 39 ans) sont les plus mobiles : ils représentent 31% de la population régionale, mais 62% des arrivées et 59% des départs. L'analyse par catégorie sociale confirme la forte mobilité des étudiants et des cadres.

Source : INSEE. Panorama des régions françaises : Nord - Pas-de-Calais. La France et ses régions. INSEE. Références, 2010 : p. 146.

Migrations et santé : la mobilité en question

Au cours du XX^e siècle, la structure des flux migratoires a beaucoup évolué. Les migrants, bien plus qu'autrefois, font plus que de passer d'un territoire à un autre, ils s'arrêtent, retournent en arrière, transitent : ils circulent et créent des relations²⁵. La clé de la réussite ne réside donc plus, comme autrefois, dans la sédentarisation mais plutôt dans la mobilité.

Ainsi, aujourd'hui on parle davantage de circulation migratoire²⁶ car, comme l'indique Stéphane De Tapia, démographe, le concept de circulation migratoire, issu de celui de migration, fait référence à la mobilité des hommes, avec leurs itinéraires, leurs moyens de transport et de communication, la pratique effective et affective de l'espace parcouru, entre l'espace d'origine et l'espace de résidence²⁷. La notion de circulation migratoire englobe donc plus globalement le parcours migratoire de l'individu.

22 · La population immigrée se définit en fonction d'un double critère, apprécié à la naissance de l'individu, celui de la nationalité et celui du lieu de naissance : un immigré est un résident sur le territoire français, né de nationalité étrangère dans un pays étranger. Ainsi la population immigrée n'inclut-elle pas les étrangers nés en France.

23 · Les grands flux migratoires dans le Nord - Pas-de-Calais aux XIX^e et XX^e siècles, op. cit.

24 · Frontières d'empire du nord à l'est : soldats coloniaux et immigrations des suds, op. cit.

25 · Arad C. La circulation migratoire : une notion pour penser les migrations internationales. E-migrinter 2008 ; 1 : 20-5.

26 · Un monde en migrations, op. cit.

27 · La circulation migratoire, op. cit.

De ce fait, selon Alain Tarrus, l'étude des migrations ne doit plus être appréhendée classiquement par le couple immigration / insertion mais par le couple migrant / territoire car le premier circulerait sur nos espaces juridiques, éthiques, jusqu'à nous rejoindre en ce consensuel des identités collectives appelé «citoyenneté» alors que le second apparaît comme plus libre de projet, sa référence est le territoire qu'il construit, parcourt, traverse, conquiert parfois, sans se soucier outre mesure des valeurs ou usages des lieux. Le facteur «mobilité» prend alors tout son sens.

Le lien entre santé et migration a lui aussi évolué. En 1951, l'Assemblée Mondiale de la Santé a adopté le Règlement Sanitaire International afin de réduire les risques de propagation internationale de maladies. Le lien entre santé et migration couvrirait donc plutôt la problématique des épidémies et de la maladie. La mondialisation a changé la donne, les mouvements migratoires vont désormais dans toutes les directions. Les problématiques se sont donc élargies car la mobilité peut être planifiée, acceptée, irrégulière, mais aussi internationale, transnationale ou intra-régionale. Aussi, les pays peuvent être à la fois pays d'émigration, d'immigration, de transit ou de retour. Le voyage migratoire peut être international, transnational ou intra-régional ; permanent, temporaire ou saisonnier.

De ce fait, la mobilité ne signifie plus seulement le déplacement physique d'une personne ou d'une population, mais également le déplacement d'éléments culturels, de croyances religieuses et de facteurs épidémiologiques.

De nouveaux enjeux pour la santé face aux actualités des migrations

Transferts de fonds

En 2008, les sommes d'argent envoyées par les migrants à destination des pays en développement s'élevaient à environ 338 milliards de dollars, soit un montant deux à trois fois supérieur à celui de l'aide publique au développement²⁸. Ces transferts de fonds connaissent une croissance exponentielle puisque leur montant estimé atteignait 414 milliards de dollars en 2009. À noter que le montant réel est considéré comme nettement plus élevé.

Les principaux pays bénéficiaires des transferts de fonds sont l'Inde, la Chine, le Mexique, les Philippines et la Pologne. En 2009, les trois quarts des rapatriements de fonds l'ont été vers des pays en voie de développement. Les principaux pays de provenance sont les États-Unis, la Suisse, la Fédération de Russie et l'Arabie Saoudite.

Les femmes sont de plus en plus représentées dans la population migrante : 49% des migrants sont aujourd'hui des femmes. En Amérique du Nord, Europe et Océanie, les migrantes sont plus nombreuses que les migrants aujourd'hui²⁹. Le regroupement familial est la première cause du déplacement, mais des femmes partent aussi seules à la recherche de travail et en demande d'asile. Elles jouent un rôle économique très important en entretenant de manière plus régulière et plus constante l'entretien de leur famille d'origine, et en privilégiant l'éducation des enfants.

Le fait de migrer peut permettre aux femmes d'avoir de nouvelles ressources et de jouer de nouveaux rôles, ce qui leur offre l'opportunité d'augmenter leur indépendance financière et également de changer les représentations et les normes sociales quant à la place des femmes dans leur pays d'origine. Cependant, les femmes migrantes sont particulièrement exposées à la violence, aux abus sexuels, et au trafic d'êtres humains. Au plan sanitaire, elles sont également plus fragiles : risque de contamination par le VIH, d'accouchement dans des conditions précaires, etc.³⁰

L'analyse cartographique des migrations internationales montre que l'espace migratoire mondial s'organise de manière stable autour de grands ensembles régionaux, avec une influence majeure de l'attractivité des puissances du nord sur les dynamiques migratoires³¹. Cependant les migrations concernent de plus en plus de pays et de personnes d'ethnies et de cultures différentes. On observe également une augmentation de la migration irrégulière, temporaire, et une augmentation des mouvements circulaires. Les lieux de destination et d'établissement sont aussi de plus en plus nombreux. D'une façon générale, on assiste à une diversification importante des schémas migratoires, ce qui entraîne de nouvelles façons d'appréhender ceux-ci de la part des décideurs politiques.

De multiples facteurs ont influé sur les modifications des mouvements migratoires qui étaient traditionnellement linéaires :

- le développement des transports, des réseaux de communication, des médias ;
- le creusement des inégalités économiques et démographiques ;
- les levées de barrières politiques ;
- les redéfinitions des identités culturelles et familiales ;
- l'ouverture des marchés mondiaux ;
- le développement des réseaux de passeurs clandestins et de traite des personnes.

28 · World Bank. Ratha D, Mohapatra S, Silwal A. Migration and Remittance Trends 2009. Migration and Development Brief 2009 ; 11 : 14 p.
OCDE. L'aide au développement en 2008 à son plus haut niveau. 30 mars 2009 [en ligne] : http://www.oecd.org/document/35/0,3343,fr_2649_34447_42461389_1_1_1_1,00.html.

29 · Fond des Nations Unies pour la population (UNFPA). Etat de la population mondiale 2006 : les femmes et la migration internationale. New York : UNFPA, 2006 ; 105 p. http://www.unfpa.org/swp/2006/pdf/fr_sowp06.pdf.

30 · Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme. 36e congrès de la FIDH. Lisbonne, 19-21 avril 2007. <http://www.fidh.org/IMG/pdf/francais.pdf>.

31 · Simon G. Migrants et migrations du monde. Paris : La Documentation française. Documentation photographique 2008 ; 8063 : 64 p.

Les diasporas

Les diasporas (du grec « dispersion ») sont des communautés transnationales qu'on peut définir ainsi : *dispersion d'un peuple dans d'autres pays que le sien et formation d'une communauté de ce peuple dans ces pays*. Leur émergence date de la fin du XX^e siècle.

Migrations volontaires / migrations forcées

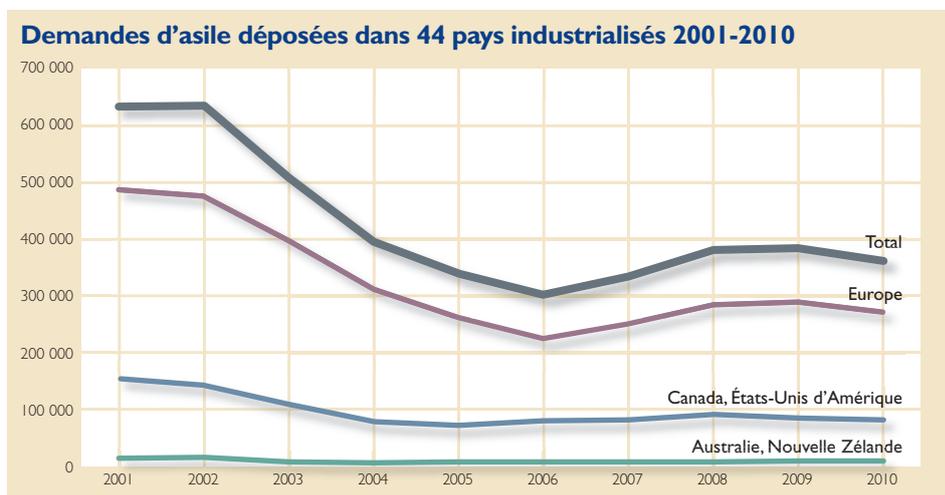
Les migrations volontaires, dont l'objectif est la sortie de la pauvreté, sont principalement issues du sous-continent indien, de la Chine et du Mexique. La motivation économique est la plus importante mais les raisons sont nombreuses.

Les migrations forcées, c'est-à-dire concernant des populations essayant d'échapper à un conflit, sont issues du Caucase, d'Afrique et du Moyen-Orient. Début 2011, on estimait le nombre de réfugiés à 15,1 millions³². D'après les données de fin 2009 publiées par le Centre de Surveillance des Déplacements Internes (Internal Displacement Monitoring Centre, IDMC), le nombre de déplacés internes dans le monde était de 27 millions en 2009. On estime donc que les migrations forcées concernent aujourd'hui plus de 40 millions de personnes dans le monde.

Le *distinguo* entre migration volontaire et forcée n'est cependant pas aisé. Les causes des migrations sont complexes et multiples, et la migration est souvent à la frontière entre le choix individuel et les pressions extérieures. Il est ainsi extrêmement difficile de considérer comme volontaire le départ d'une personne confrontée à une situation de grande pauvreté, qui va de toute évidence à l'encontre de ses droits les plus fondamentaux.³³

Demandes d'asile

La demande d'asile est une demande de reconnaissance du statut de réfugié, qui permet à celui-ci d'acquérir une protection juridique. Les demandeurs d'asile sont des réfugiés ayant déposé leur demande et en attente de réponse. Début 2011, on comptait 983 000 demandeurs d'asile relevant de la compétence de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés à travers le monde. 350 800 demandes d'asile ont été enregistrées en 2010 dans les 44 pays inclus dans le rapport sur les demandes d'asile de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (United Nations High Commissioner for Refugees, UNHCR), soit 5% de moins que les deux années précédentes. Les pays membres de l'Union Européenne ont enregistré 235 900 demandes en 2010, ce qui représente 87% des demandes en Europe.



Source : UNHCR 2011 : <http://www.unhcr.fr/4d8cc801c.html>

32 - United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR). Aperçu statistique [en ligne] : <http://www.unhcr.fr/pages/4a0e621e287.html>.

33 - Penchszadeh AP. République Démocratique du Congo : Passé, Présent, Avenir ? Le potentiel de perversion du statut de réfugié. Revue Migrations Forcées 2010 ; 36 : 64-65. <http://www.migrationforcee.org/RDCongo.pdf>.

34 - United Nations High Commissioner for Refugees. Asylum Levels and Trends in Industrialized Countries 2010. Statistical overview of asylum applications lodged in Europe and selected non-European countries. Geneva: Division of Programme Support and Management, 28 March 2011 ; 40 p. <http://www.unhcr.org/4d8c5b109.html>.

En 2010, les trois principaux pays d'accueil sont les États-Unis (environ 55 500 demandes déposées), la France (environ 48 000) et l'Allemagne (environ 41 000). Les cinq pays qui reçoivent le plus de demandes en totalisent plus de la moitié à eux seuls (56%).

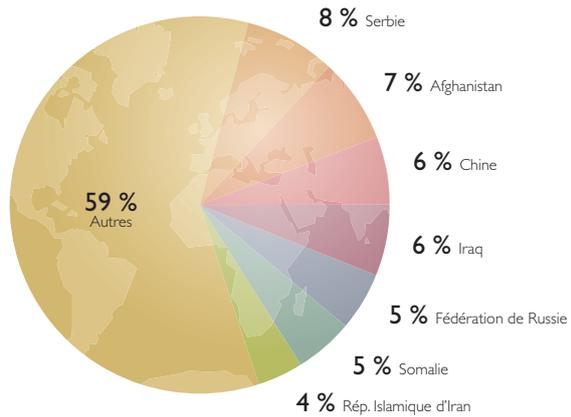
Un peu moins de la moitié des demandes provient d'Asie, un quart d'Afrique, suivie par l'Europe et enfin le continent américain. Le pays d'origine des demandeurs d'asile le plus représenté est la Serbie avec 28 900 demandes en 2010³⁴.

En 2008, presque les trois quarts des demandes d'asile présentées dans des pays de l'Union européenne ont été rejetées et seuls 13% des demandeurs se sont vu octroyer le statut de réfugié, 10% la protection subsidiaire³⁵, et 5% une autorisation de séjour pour des raisons humanitaires³⁶.

Traite des personnes

La traite des personnes est le recrutement, le transfert ou la prise en main de personnes à des fins d'exploitation³⁷. Il y a à peine dix ans, ce terme était rare, aujourd'hui sa disparition est un objectif prioritaire de la gestion migratoire. Il est très difficile de quantifier le phénomène de la traite des personnes étant donné la nature clandestine de l'activité. Néanmoins l'Organisation Internationale du Travail (OIT) estimait le nombre de travailleurs forcés dans le cadre de la traite à 2,45 millions de personnes en 2005, et le nombre de nouvelles victimes à environ 1,2 million par an³⁸. Un rapport du Bureau International du Travail (BIT) de 2005 indiquait que d'une manière générale, *la grande majorité des victimes des trafiquants de main-d'œuvre travaille dans les pays en transition et dans les pays industrialisés. Environ la moitié d'entre elles – des femmes et des enfants principalement – est livrée à l'exploitation sexuelle*. La traite constituerait un cinquième du travail forcé dans son ensemble. Par ailleurs, le BIT estimait à 32 milliards de dollars par an le profit généré par la traite d'êtres humains, troisième source de profits illégaux dans le monde, après la drogue et les armes³⁹.

Principales nationalités des demandeurs d'asile 2010



Source : UNHCR 2011 : <http://www.unhcr.fr/4d8cc801c.html>

Formes de travail forcé relevant du trafic de main-d'œuvre

Exploitation sexuelle à des fins commerciales : 43 % Combinaison des deux : 25 % Exploitation économique : 32 %

Source : OIT. Le travail forcé aujourd'hui. Travail 2005 ; 54 : p. 7.

La traite des humains a été décrite comme la face cachée de la mondialisation dans le premier rapport du BIT sur le travail forcé (2001). Elle la favorise de trois manières. Premièrement, la course à la compétitivité entraîne de fortes contraintes de baisses des coûts sur les entreprises. En outre, un excédent de travailleurs migrants a pour conséquence une peur de l'expulsion et une difficulté à dénoncer le travail illégal. Enfin, le dérèglement du marché du travail entraîne une diminution des contrôles et la multiplication des entreprises non déclarées⁴⁰.

Migration et santé : un lien de cause à effet ?

En 2010 et depuis de nombreuses années, le Nord – Pas-de-Calais demeure la région française qui, dans de nombreux domaines (mortalité, obésité...), présente l'état de santé le moins satisfaisant des régions de France métropolitaine. Face à ce constat, de nombreux élus s'interrogent sur les conséquences d'une telle situation.

En statistique, deux approches sont possibles quant à la mesure des liens possibles entre deux phénomènes : les nuages de points et le coefficient de corrélation de Pearson. Les deux approches sont ici combinées, en commençant tout d'abord par le coefficient de corrélation. Étudier la corrélation entre deux variables, c'est étudier l'intensité de la liaison existant ou non entre ces variables. Du point de vue de cette approche, il n'existe aucun lien (corrélation) entre les migrations et l'état de santé des populations ($p < 0,005$). Ce constat se retrouve dans la forme des nuages de points.

Il paraît important de préciser ce que l'on cherche à démontrer. Ici, nous cherchons à savoir si la migration dépend de la santé ou inversement si la santé dépend de la migration.

35 · Le bénéfice de la protection subsidiaire est accordé à toute personne qui ne remplit pas les conditions pour se voir reconnaître la qualité de réfugié... (Article L712-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile) et qui aurait des craintes d'être exposée à une menace grave en cas de retour dans son pays.

36 · Eurostat. Communiqué de presse du 8 mai 2009 [en ligne] : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-08052009-AP/FR/3-08052009-AP-FR.PDF.

37 · La traite est définie par l'article 3(a) du Protocole des Nations Unies sur la traite : "Par 'traite des personnes', on entend le recrutement, le transport, le transfert, le recel ou la prise en mains de personnes, par le recours à la force, la menace d'y recourir ou d'autres formes de coercition, d'enlèvement, de fraude, de tromperie, d'abus de pouvoir ou en abusant d'une position de vulnérabilité, ou en donnant ou recevant des paiements et avantages pour obtenir qu'une personne exerce son contrôle sur une autre personne aux fins de l'exploiter. L'exploitation comprend à tout le moins l'exploitation de la prostitution d'autres personnes ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, de travail forcé ou de service forcé, d'esclavage ou de pratiques assimilables à l'esclavage, ou l'ablation des organes." http://www2.ohchr.org/frenchlaw/pdf/protocoltraff_c_fr.pdf.

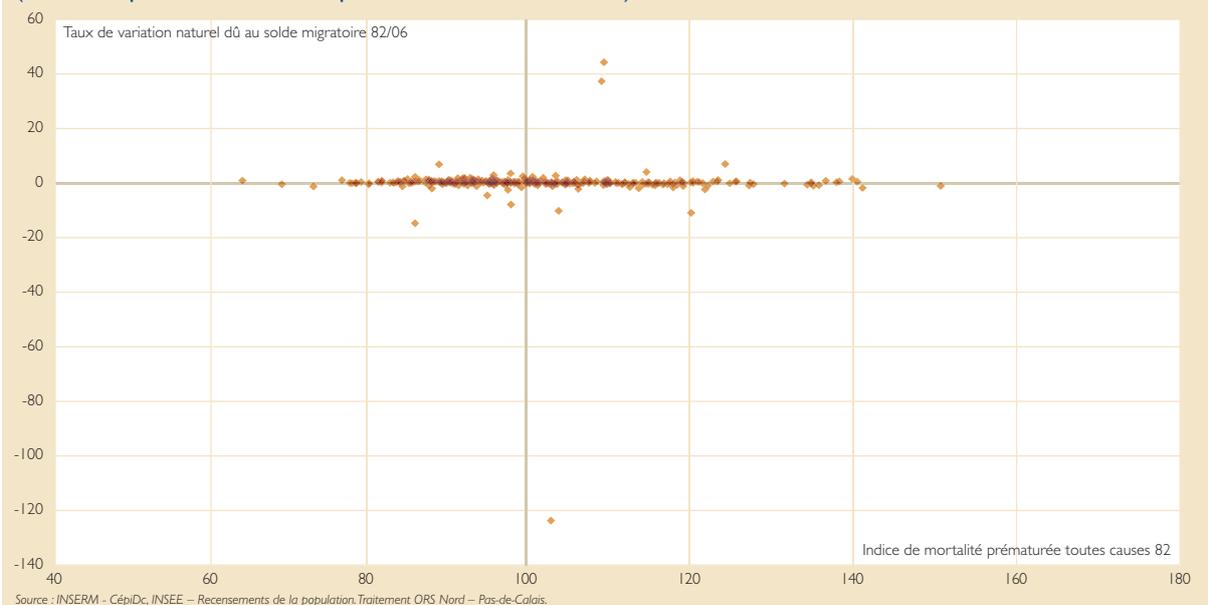
38 · Belsar P, De Cock M, Mehran F. ILO Minimum Estimate of Forced Labour in the World. Geneva : BIT, 2005 ; p. 33.

39 · BIT. Une alliance mondiale contre le travail forcé. Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Genève : BIT, 2005 ; 96 p.

40 · OIT. Le travail forcé aujourd'hui. Travail 2005 ; 54 : 96 p.

Effet de l'état de santé sur le solde migratoire 82/06

(indice comparatif de mortalité⁴¹ prématurée toutes causes 82)

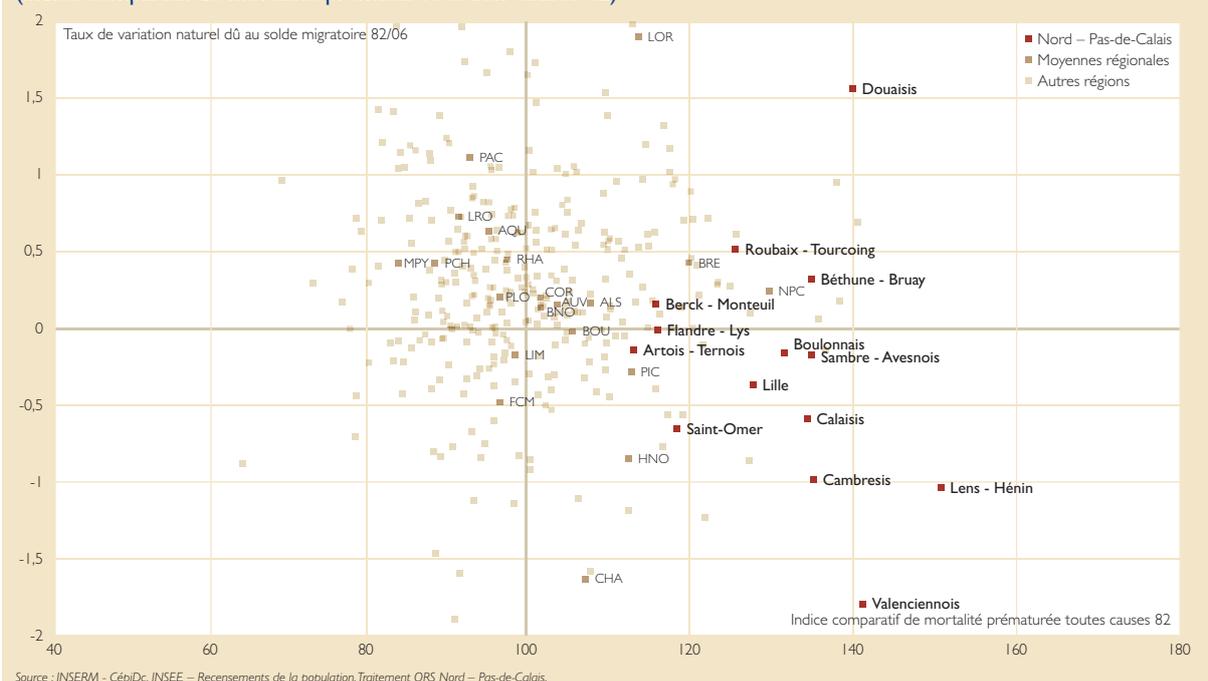


À première vue, il est également impossible de conclure qu'un mauvais état de santé en 1982 a eu un effet sur les migrations des populations dans les années suivantes, c'est-à-dire entre 1982 et 2006. En effet, il existe autant de zones en surmortalité ayant un solde migratoire positif que de zones en surmortalité affichant un solde négatif. Au niveau régional, les situations sont tout aussi diverses. Les régions de la Picardie et du Nord - Pas-de-Calais, toutes deux en surmortalité, présentent respectivement un solde migratoire négatif et positif. En outre, à l'exception de la Franche-Comté, les régions plutôt en sous-mortalité affichent des soldes migratoires positifs.

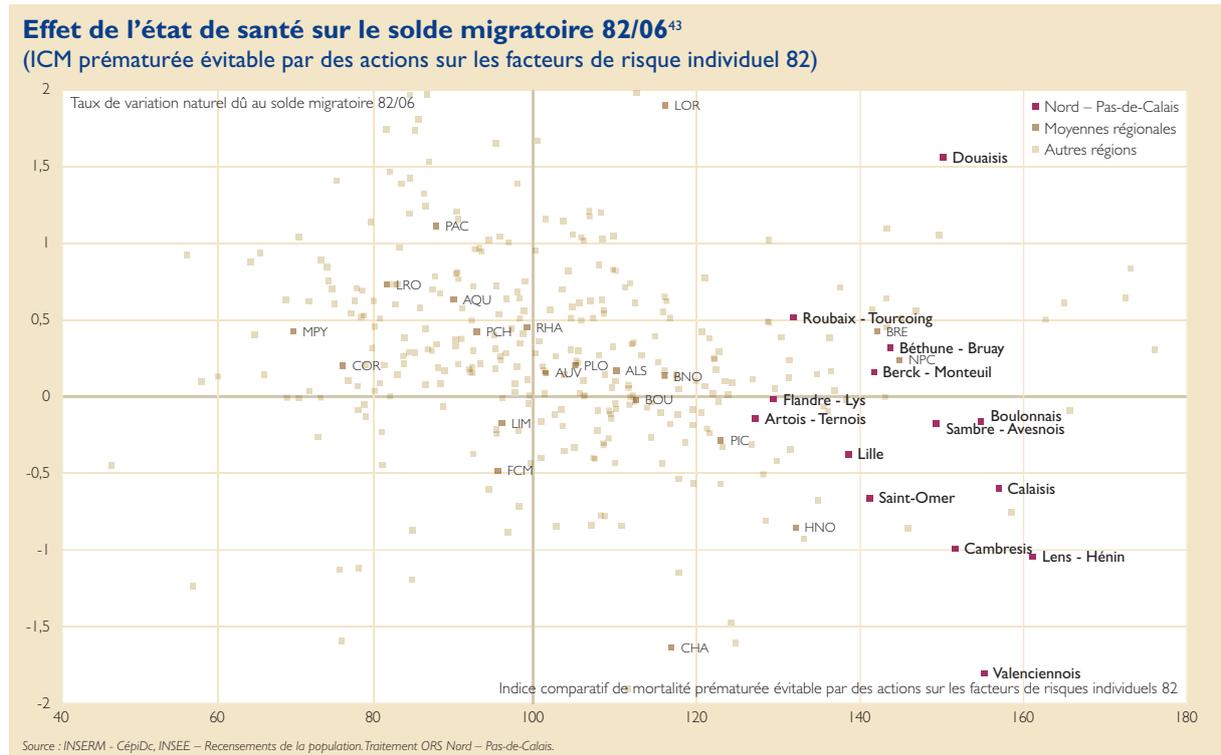
Concernant plus particulièrement la région du Nord - Pas-de-Calais, l'essentiel des zones d'emploi en 1982 était en surmortalité (ICM supérieur à 100) mais le solde migratoire entre 1982 et 2006 a été négatif pour les zones du Valenciennois, Lens-Hénin, Cambresis, Saint-Omer, Calais, Lille, Sambre-Avesnois, Boulonnais, Artois-Ternois, Flandre-Lys, et positif pour les zones de Berck-Montreuil, Béthune-Bruay, Roubaix-Tourcoing, Douaisis et Dunkerque.

Effet de l'état de santé sur le solde migratoire 82/06⁴²

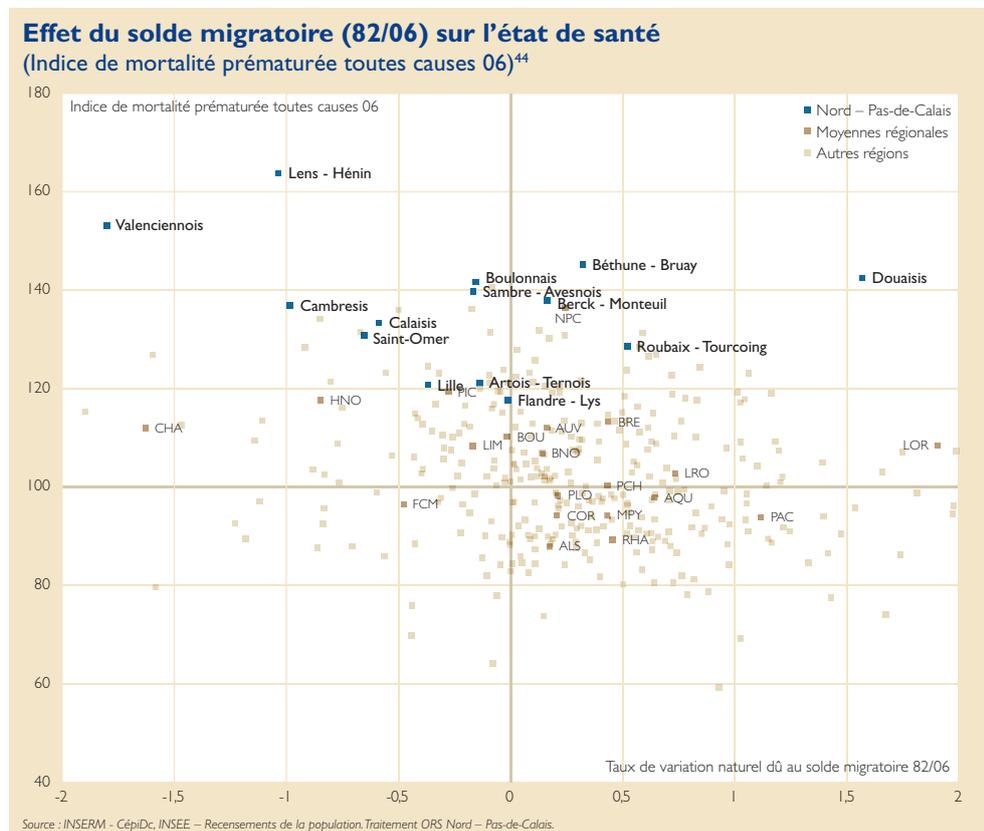
(indice comparatif de mortalité prématurée toutes causes 82)



L'étude de la mortalité prématurée évitable par des actions sur les facteurs de risque individuel met en lumière des résultats similaires, mais la répartition des moyennes régionales est plus diffuse. Les zones d'emploi de Lorient, Lannion, Auray, Verneuil-sur-Avre, Guingamp, Redon présentent une surmortalité plus importante que certaines zones d'emploi du Nord – Pas-de-Calais.



Après avoir conclu précédemment que l'état de santé n'a aucun effet sur les migrations, le lien n'est-il pas inverse ? Les migrations ont-elles un effet sur l'état de santé des populations ?



Au vu de ce graphique, il est une fois encore impossible de conclure qu'un solde migratoire positif ou négatif a un quelconque effet sur un bon ou mauvais état de santé. En effet, les zones ayant eu un solde migratoire positif présentent tant des indices de mortalité prématurée toutes causes inférieurs que supérieurs à 100. Au niveau régional, seule la région Franche-Comté affiche un solde migratoire négatif et une sous-mortalité. Au regard du Nord – Pas-de-Calais, l'essentiel des zones d'emploi présente des surmortalités en 2006 (ICM supérieur à 100), et ce, malgré un solde migratoire positif ou négatif entre 1982 et 2006. Toutefois les zones de Lens-Hénin et du Valenciennois, qui affichent en 2006 les plus forts indices de mortalité prématurée toutes causes, sont toutes deux des zones ayant eu tendance à se dépeupler entre 1982 et 2006.

Conclusion

On ne peut séparer les populations de leurs mobilités. Quels que soient l'emplacement sur le globe, l'échelle retenue (du continent à celle du quartier) ou le type de population considéré, la santé publique ne peut ignorer les déplacements de population, surtout lorsque ceux-ci induisent un changement long du lieu de vie, de résidence des personnes. Au-delà de la très utile et pertinente santé des migrants, qui prend en compte les migrations des populations entre pays ou états, la santé des réfugiés, des futurs réfugiés climatiques attendus, occupe actuellement une part notable dans la littérature de la discipline.

Il reste sans doute à approfondir l'approche à concevoir plus encore les thèmes de la santé des diasporas par exemple, mais aussi l'impact des migrations sur l'état de santé global, les détériorations mais aussi les améliorations. En effet, bien souvent, un indicateur d'état de santé moyen dans un territoire donné – la Bretagne des années 1970 ou le Languedoc-Roussillon des années 1980-1990 – peut fort bien fluctuer *mécaniquement* par l'arrivée de populations nouvelles, plus jeunes ou venant y occuper des emplois. L'impact des migrations apparaît donc bien plus important dans l'appréciation des besoins que ne le laisseraient entrevoir des interrogations méthodologiques.

Ces migrations peuvent aussi impacter directement le système de prise en charge lorsqu'elles sont le fait des professionnels de santé. Ainsi est-il hautement probable que le Nord – Pas-de-Calais perde une fraction notable des professionnels de santé autochtones âgés de 40 à 50 ans. De fait il est patent que la permanence des soins y est essentiellement assurée, surtout la nuit et les fins de semaine, par des professionnels originaires d'autres pays que la France⁴⁵. Enfin on ne peut passer sous silence les migrations interrégionales de professionnels de santé, qui ne touchent pas que des jeunes diplômés mais également – le fait commence à être de plus en plus documenté – des professionnels d'âges mûrs.

Aussi la prise en compte des migrations de population, de leurs effets et conséquences pourrait-elle inciter à distinguer, à l'avenir, deux volets au sein de la discipline santé publique. D'un côté s'individualiserait une santé publique de l'état local de santé, de sa prise en charge, de la planification, de l'organisation régionale et locale. Cette santé publique de l'état et de l'avenir souhaité pourrait être qualifiée d'*endémiologie*. Ferait pendant à celle-ci, la prise en compte de l'impact des migrations et des interrelations entre milieux distants, s'intéressant avant tout aux propagations, diffusion, circulation et déplacements. Le paradoxe est que cette approche n'est pas à créer, qu'elle s'est formalisée et instituée depuis la naissance de la santé publique dans les pays anglo-saxons puis en France. Cela s'appelle l'*épidémiologie*.

45 - Le Breton-Lerouvillois G, Legmann M, Romestaing P, dir. Les médecins de nationalité européenne et extra-européenne. Situation au 1er janvier 2010. Paris : Conseil National de l'Ordre des Médecins, 2011 ; 35 p.

3 idées clés :

- *Les migrations sont une constante dans l'histoire de l'humanité et des populations mondiales. En cela l'épidémiologie a logiquement façonné l'approche et les savoir-faire de la santé publique en retenant l'observation et l'analyse des migrations et des questions de santé alliant déplacements de populations et épidémies.*
- *Les migrations sont d'autant plus massives que la mobilité est aisée. Le développement, l'expansion et l'accélération des moyens de transports en sont le premier des moteurs.*
- *Les effets et impacts des migrations de population et de professionnels de santé aux échelles régionales et locales sont encore trop peu décrits. C'est l'un des axes de développement nécessaires de l'analyse en santé publique qu'il conviendra de promouvoir au cours des toutes prochaines années.*

La bibliographie

- Agence Française de Développement. *Cadre d'intervention transversal. Migrations internes et internationales 2010-2013*. Paris : AFD, 2009 ; 53 p. <http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/shared/PORTAILS/SECTEURS/CIT-Migrations.pdf>
- Antonov-Zafirov P, Graverol P, Baudrain L. Atlas des populations immigrées de la Région Nord-Pas-de-Calais. Insee Nord - Pas-de-Calais. *Dossiers Profils* 2006 ; 83 : 48 p.
- Arad C. La circulation migratoire : une notion pour penser les migrations internationales. *E-migrinter* 2008 ; 1 : 20-5.
- Aunay T, Gremillet M. Migrations interrégionales : plus de départs que d'arrivées. *Chiffres pour l'Alsace* 2008 ; 45-46 : 9-12.
- Baccaïni B. Enquêtes annuelles de recensement : résultat de la collecte 2004. Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du sud et de l'ouest. *Insee Première* 2005 ; 1028 : 4 p.
- Baccaïni B. Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans. *Population* 2007 ; 1(62) : 143-60.
- Baccaïni B. Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'ouest. *Économie et Statistique* 2001 ; 344 : 39-79.
- Baccaïni B. *Les migrations interurbaines entre 1990 et 1999*. In Mattei MF, Pumain D. *Données urbaines : tome 4*. Paris : Économica, 2003 ; p. 323-40.
- Baccaïni B. *Observation et concepts en matière de migrations internes*. In Caselli G, Vallin J, Wunsch G. *Démographie : analyse et synthèse. Volume VIII : Observation, méthodes auxiliaires, enseignement et histoire de la discipline*. Paris : INED, 2006 ; p. 65-88.
- Baccaïni B. Première approche de l'étude des migrations avec le recensement rénové. *Journal de la Société Française de Statistique* 2001 ; 142(3) : 31-9.
- Baccaïni B. Régions attractives et régions répulsives entre 1982 et 1990. Comparaison avec la période 1975-1982 et spécificités des différentes classes d'âges. *Population* 1993 ; 6 : 1791-812.
- Badie B, Brauman R, Decaux E, Devin G, Wihtol de Wenden C. *Pour un autre regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale*. Paris : La découverte, 2008 ; 100 p.
- Barbujani G, Dupanloup I. *DNA Variation in Europe: estimating the demographic impact of Neolithic dispersals*. In Bellwood P, Renfrew C. *Examining the farming/language dispersal hypothesis*. Cambridge: McDonald Institute Monographs, 2002; p 421-31.
- Belsar P, De Cock M, Mehran F. *ILO Minimum Estimate of Forced Labour in the World*. Geneva: BIT, 2005; p. 33.
- Bernard J, Ruffié J. *Hématologie géographique. Écologie Humaine, caractères héréditaires du sang*. Paris : Masson et Cie, 1966.
- BIT. *Une alliance mondiale contre le travail forcé. Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail*. Genève : BIT, 2005 ; 96 p.
- Boubeker A, Bancel N, Blanchard P, Deroo E. *Frontières d'empire du nord à l'est : soldats coloniaux et immigrations des suds*. Paris : La Découverte, 2008.
- Boyko AR et al. Complex population structure in African village dogs and its implications for inferring dog domestication history. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 2009; 106(33): 13903-8.
- Cavalli-Sforza LL, Menozzi P, Piazza A. *The history and Geography of Human Genes*. Princeton University Press, 1994 ; 1088 p.
- Cazes MH. Ce que révèle le patrimoine génétique des Européens. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 1994 ; 6(1-2) : 63-84.
- Chaillot P, Lavenseau D. Immigrés, le diplôme, une moindre sécurité face au chômage ? *Pages de profils* 2011 ; 90 : 8 p.
- Commission mondiale sur les migrations internationales. *Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action*. CMMI, 2005 ; 97 p.
- Crubézy E, Braga J, Larrouy G. *Anthropobiologie : Évolution humaine*. Paris : Masson, 2008 ; 339 p
- Currat M. *Effets des expansions des populations humaines en Europe sur leur diversité génétique*. Thèse pour l'obtention du grade de Docteur ès sciences, mention biologique. Faculté des sciences de l'Université de Genève, 2004 ; 210 p.
- Dupanloup de Ceuninck I, Schneider S, Langaney A, Excoffier L. Inferring the impact of linguistic boundaries on population differentiation: application to the Afro-Asiatic-Indo-European case. *European Journal of Human Genetics* 2000; 8(10): 750-6.

- Eupedia, European travel and history. European travel, history, culture, languages, trivia & statistics [en ligne] : www.eupedia.com/europe
- Eurostat. Communiqué de presse du 8 mai 2009 [en ligne] : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-08052009-AP/FR/3-08052009-AP-FR.PDF
- Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH). 36^e congrès de la FIDH. Lisbonne, 19-21 avril 2007. <http://www.fidh.org/IMG/pdf/francais.pdf>
- Fix AG. Gene frequency clines in Europe: demic diffusion or natural selection? *The Journal of the Royal Anthropological Institute* 1996; 2: 625-43.
- Fond des Nations Unies pour la population (UNFPA). État de la population mondiale 2006 : les femmes et la migration internationale. New York : UNFPA, 2006 ; 105 p. http://www.unfpa.org/swp/2006/pdf/fr_sowp06.pdf
- Fromentin V. *Les conséquences économiques de l'immigration sur le marché du travail des pays d'accueil. Le recours aux tests de cointégration et aux élasticités de complémentarité*. Thèse pour l'obtention du grade de Docteur ès sciences économiques. Université Nancy 2, 2010.
- Green NL. De nouveaux flux migratoires ? Mythes et réalités. Concepts historiques des flux migratoires : dualités et fausses découvertes. *La revue internationale et stratégique* 2003 ; 2(50) : 79-84.
- Haut commissariat aux Réfugiés. Aperçu statistique [en ligne] : <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621e287.html>
- Hill EW, Jobling MA, Bradley DG. Y-chromosome variation and Irish origins. *Nature* 2000; 404: 351-2.
- INSEE. *Étrangers - Immigrés*. In Tableaux de l'économie française. INSEE, 2011 ; p. 40-1. http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=T11F039
- INSEE. Exploitation du recensement de la population [en ligne] : <http://www.insee.fr/fr/publics/communication/recensement/particuliers/doc/fiche-exploitation.pdf>
- IOM. *A propos de migrations* [en ligne] : <http://www.iom.int/jahia/Jahia/about-migration/lang/fr>
- IOM. *Comment répertorier les migrants internationaux ?* [En ligne] : <http://www.iom.int/jahia/Jahia/about-migration/developing-migration-policy/identify-intl-migrants/lang/fr>
- IOM. *World migration report 2008: Managing Labour Mobility in the Evolving Global Economy*. Geneva: IOM, 2008.
- La cartotheque de la Documentation française. *Le système migratoire mondial* [en ligne] : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/cartotheque/systeme-migratoire-mondial.shtml>
- La cartotheque de la Documentation française. *Migrations* [en ligne] : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/motcle/cartotheque-themes/migrations.shtml>
- Langaney A, van Blyenburgh NH, Nadot R. L'histoire génétique des mille derniers siècles et ses mécanismes : une revue. *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 1990 ; 2(1) : 43-56.
- Langaney A. *Les bases génétiques de l'évolution humaine*. Conférence 10 janvier 2000, 76 mn [en ligne] : http://www.canal-u.tv/producteurs/universite_de_tous_les_savoirs/dossier_programmes/les_conferences_de_l_annee_2000/diversite_de_la_vie_evolution_et_prehistoire/les_bases_genetiques_de_l_evolution_humaine
- Le Breton-Lerouvillois G, Legmann M, Romestaing P, dir. *Les médecins de nationalité européenne et extra-européenne. Situation au 1^{er} janvier 2010*. Paris : Conseil National de l'Ordre des Médecins, 2011 ; 35 p.
- Lima P. Fossiles à foison : l'incroyable été 2007 de la paléanthropologie. *Sciences actualités.fr*, 2007 [en ligne] : http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/science_actualites/sitesactu/question_actu.php?id_article=8483&langue=fr
- Memo, voyagez à travers l'histoire. *Évolution et mutations de l'homme* [en ligne] : http://www.memo.fr/article.asp?ID=PRE_ORG_004
- Mouran AE. *The distribution of the human blood groups*. Oxford: Blackwell Scientific Publications, 1954; 438 p.
- OCDE. *L'aide au développement en 2008 à son plus haut niveau*. 30 mars 2009 [en ligne] : http://www.oecd.org/document/35/0,3343,fr_2649_34447_42461389_1_1_1_1,00.html
- Ohayon E, Cambon-Thomsen A. *Colloque international INSERM. Génétique des populations humaines*. Toulouse, 21 - 23 octobre 1985. Paris : Éditions INSERM, 1986 ; 407 p.
- OIT. Le travail forcé aujourd'hui. *Travail* 2005 ; 54 : 96 p.
- ONU. *Protocole additionnel à la convention des nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*. ONU, 2000 [en ligne] : http://www2.ohchr.org/french/law/pdf/protocoltraffic_fr.pdf

- Penschzadeh AP. République Démocratique du Congo : Passé. Présent. Avenir ? Le potentiel de perversion du statut de réfugié. *Revue Migrations Forcées* 2010 ; 36 : 64-65. <http://www.migrationforcee.org/RDCongo.pdf>
- Piazza A. *The genetic data from the French provinces: a tentative summary*. In Ohayon E, Cambon-Thomsen A. Génétique des populations Humaines. Toulouse, 21-23 octobre 1985. Paris : Éditions INSERM, 1986.
- Pison G. Le nombre et la part des immigrés dans la population : comparaisons internationales. *Population et sociétés* 2010 ; 472 : 4 p.
- Programme des Nations Unies pour le Développement. *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : mobilité et développement humains*. New York : PNUD, 2009.
- Rainhorn J, dir. *Histoire et mémoire des immigrations dans le Nord - Pas-de-Calais aux XIX^e et XX^e siècles*. Rapport de recherche commandé par l'Agence nationale pour la Cohésion sociale et de l'Égalité des chances. Acsé - Ifrésis - CNRS, 2007 ; 220 p.
- Rainhorn J, dir. *Les grands flux migratoires dans le Nord - Pas-de-Calais aux XIX^e et XX^e siècles*. *Accueillir* 2008 ; 248 : 8-11.
- Ramachandran S, et al. Support from the relationship of genetic and geographic distance in human populations for a serial founder effect originating in Africa. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 2005; 102(44): 15942-7.
- Roots for real, your ancestry discovered. *Migrations préhistoriques des peuples* [en ligne] : http://www.rootsforreal.com/migrations_fr.php
- Rosser et al. Y-Chromosomal Diversity in Europe Is Clinal and Influenced Primarily by Geography, Rather than by Language. *American Journal of Human Genetics* 2000; 67(6): 1526-43
- Sanchez-Mazaz A, Pellegrini B. Polymorphisme rhésus, GM et HLA et histoire de l'homme moderne. *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* 1990 ; 2(1) : 57-75.
- Simon G. *Migrants et migrations du monde*. Paris : La Documentation Française. *Documentation photographique* 2008 ; 8063 : 64 p.
- Tandonnet M. *Géopolitique des migrations : la crise des frontières*. Paris : Ellipses, 2007 ; 144 p.
- United Nations High Commissioner for Refugees. *Asylum Levels and Trends in Industrialized Countries 2010: Statistical overview of asylum applications lodged in Europe and selected non-European countries*. Geneva: Division of Programme Support and Management, 28 March 2011 ; 40 p. <http://www.unhcr.org/4d8c5b109.html>
- Wihtol de Wenden C. *Panorama mondial des flux migratoires*. Contribution lors de la séance d'introduction du Forum Migrations de la FIDH. Lisbonne, Avril 2007 : http://www.fidh.org/IMG/pdf/Wihtol_monde_fr.pdf
- World Bank: Ratha D, Mohapatra S, Silwal A. *Migration and Remittance Trends 2009*. *Migration and Development Brief* 2009; 11 : 14 p.

Le lexique

BIT : Bureau International du Travail
 DAES : Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies
 IDMC : Internal Displacement Monitoring Centre (Centre de surveillance des déplacements internes)
 ILO : International Labour Organization
 OIT : Organisation Internationale du Travail
 IOM : International Organization for Migration
 OIM : Organisation Internationale pour les Migrants
 OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
 ONU : Organisation internationale des Nations Unies
 PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
 UNHCR : United Nations High Commissioner for Refugees (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés)